

COMMUNE : CHALAIS

Mode de scrutin des communes de 1 000 habitants et plus

Membre de (1) : CDC LAVALLETTE SUD PROUM

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL MODÈLE A ou B

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n° /

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (3)

Table with 3 columns: Nom des listes de candidats au conseil municipal, Nom et prénoms des conseillers municipaux élus, Nom et prénoms des conseillers communautaires élus (4). Rows include names like BLANCHET Jacques, GRANET Yonique, MOTY Joël, SAINT LOUIS Juviel, LEZIN Roland, LACROIXE PUYALOU Sylvie, PAGET Denis, CHARIERAS Sébastien, CHANTEL Richard, CONTAMINE Noémie, BARTON Eudéna, PLOUCHARD Florence, BOISSEAU Patrick, PARIZIEN Arluc, ROUX Christian, MARCELIN Gérard, BEAU Anja, BERTRAND Françoise, ROBINEAU Christelle.

Fait à CHALAIS

le 17 Mars 2014

Le président,

Les représentants des listes de candidats,


Les membres du bureau,

[Signature]

[Signature]

[Signatures]

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, indiquer « Métropole de Lyon ». (2) A Paris, des conseillers de Paris (3) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation. Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus. Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal. Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux. (4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.

 PRÉFÈTE DE LA CHARENTE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Commune de : Chalais	Tour de scrutin n° 1
	Canton : 16-17 TUDE ET LAVALETTE	Date du scrutin : 17 mars 2024
Élection municipale partielle intégrale		

Bureau de vote Centralisateur

Cet imprimé doit être retourné dûment complété et signé à la préfecture de la Charente, impérativement par courriel : pref-elections-remarques-resultats@charente.gouv.fr

Coordonnées téléphoniques du bureau de vote : 05 45 98 10 33.....
Membre du bureau de vote à joindre en cas de problème :
Nom, prénom : MARCELIN Gérard.....
Téléphone : 06 03 66 87 24

	Sièges à pourvoir
Conseil municipal	19
Conseil communautaire	6

Données du scrutin :

Inscrits : 1282	Majorité absolue : 326,5
Votants : 680	
Blancs : 6	
Nuls : 23	
Exprimés : 651	

Répartition des suffrages exprimés :

Ont obtenu :

Liste conduite par :	Voix	% Inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
BLANCHET Jacques	373	29,10	57,30	15	5
MARCELIN Gérard	278	21,68	42,70	4	1

